



Au Conseil général de la commune des Ponts-de-Martel

**Rapport à l'appui d'une demande de crédit de fr. 340'000.--
permettant le changement des conduites d'eau du Voisinage au
hameau de « Sur Les Bieds »**

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

La conduite d'eau en métal reliant le Voisinage au hameau « Sur Les Bieds » est ancienne et son diamètre de 40 mm est insuffisant pour assurer une défense incendie optimale.

Le Conseil communal prévoit de ce fait son changement par une conduite en PE de 140 mm. de diamètre, car de plus, avec la suppression prochaine du petit réservoir d'eau, les pressions vont plus que doubler et le risque de voir cette conduite fuir est grand.

Avec la pose de 3 bornes hydrantes, la défense incendie des 4 bâtiments de ce hameau sera de beaucoup améliorée. L'ECAP s'engage à un subventionnement de ces dernières et une participation financière à la conduite principale.

Les importants travaux réalisés à Martel-Dernier et à La Combe-Pellaton pour construire un réseau neuf ont finalement coûté fr. 139'340.55 à la commune pour un investissement de fr. 319'053.55 !

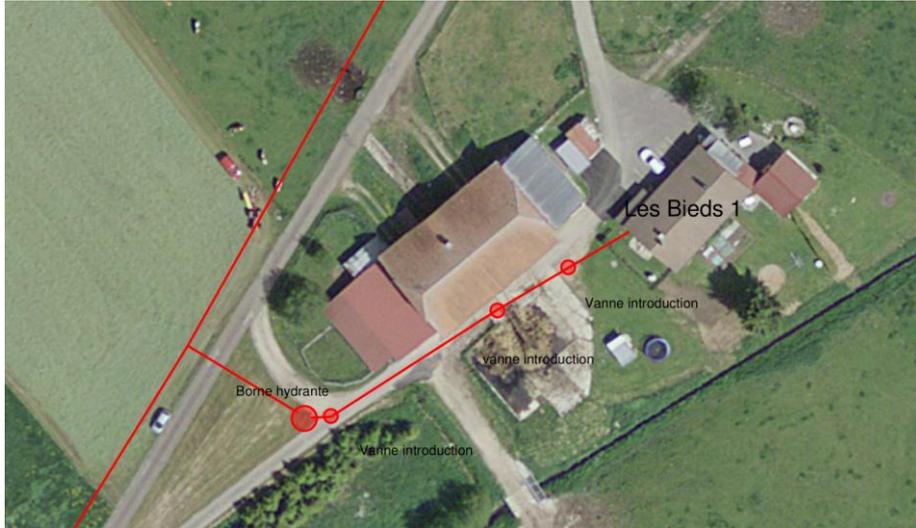
Avec la présente demande de réfection, nous sommes presque dans le même cas de figure :

- un subventionnement à hauteur de 70% des Améliorations foncières cantonales et fédérales, parce qu'il y a une exploitation agricole en bout de ce branchement,
- une amélioration pour les abonnées des débits et pressions,
- une subvention attendue de l'ECAP après mise en service du réseau haute pression,
- une subvention du Fonds cantonal des eaux, pour la partie à charge communale.

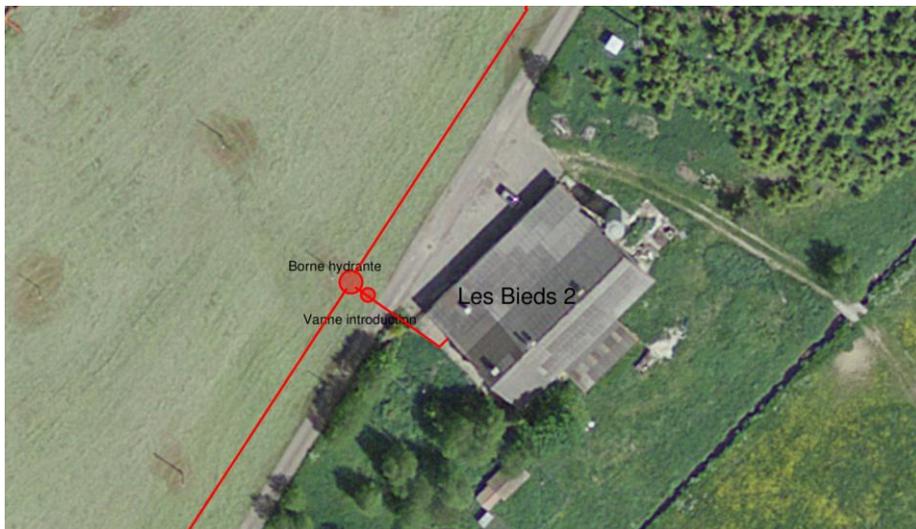
Nous aurions aimé collaborer avec le Groupe E pour enterrer la ligne 16KV du Voisinage au hameau des Bieds, supprimant ainsi 26 poteaux. Le Groupe E avait confirmé son intérêt pour ces travaux pour au final se désengager.



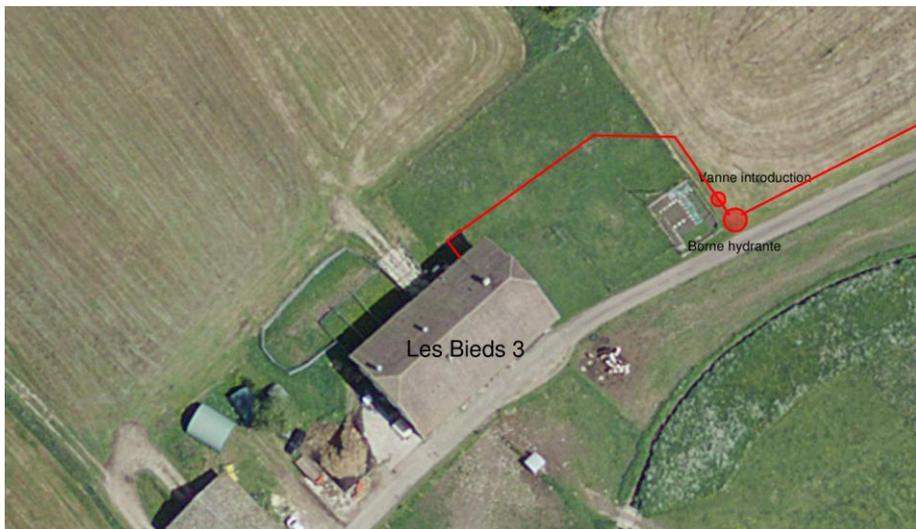
Plan de situation « Sur Les Bieds » avec tracé de la nouvelle conduite d'eau



Les Bieds 1 : situation détaillée prévue



Les Bieds 2 : situation détaillée prévue



Les Bieds 3 : situation détaillée prévue

Les devis des entreprises s'articulent ainsi :

Charges

Pose de la conduite principale depuis Le Voisinage au hameau « Sur Les Bieds » (cette partie concerne les Améliorations foncières) :	fr.	275'027.-
Pose des conduites secondaires (à charge communale) :	fr.	8'910.-
Pose de trois bornes hydrantes, raccordement, mesures des débits et pressions :	fr.	12'500.-
Vannes et raccordements des quatre habitations :	fr.	18'000.-
Relevé des conduites et mises sur plans :	fr.	2'000.-
Conseils hydrauliques :	fr.	1'000.-
Divers et imprévus :	fr.	22'563.-
Charge totale :	fr.	340'000.-

Recettes

Subvention Améliorations foncières cantonales et fédérales (70% De la conduite principale et raccordement de l'exploitation agricole) :	fr.	194'269.-
Participation ECAP bornes hydrantes :	fr.	4'375.-
Participation ECAP conduite principale (20% une fois AF déduites) :	fr.	16'151.-
Participation Fonds cantonal des eaux (conduites secondaires 20%) :	fr.	5'382.-
Récupération de la TVA :	fr.	26'995.-
Total des recettes :	fr.	247'172.-

Coût à charge communale une fois les recettes déduites : fr. 92'828.-

La durée de vie d'une conduite est de 80 ans. C'est donc un renouvellement des infrastructures important dont le rapport coût/investissement est très intéressant au vu des subventions obtenues importantes des Améliorations foncières, du Fonds des eaux et celle promise de l'ECAP qui seront versées après la suppression du petit réservoir d'eau, ce qui permettra d'atteindre les débits et pressions exigées.

De plus, l'ancienne conduite ne supportera pas le changement de pression prévu.

Un maillon faible du réseau est ainsi éliminé tout en améliorant considérablement la situation hydraulique et la défense incendie de cette partie du réseau.

Par conséquent, le Conseil communal vous prie de prendre ce rapport en considération et de voter l'arrêté suivant :

